

Entre Buëch et Blaisance Trescléoux



Le Mot du Maire

JEAN SCHÜLER

3 mois déjà que j'ai l'honneur mais aussi la tâche de veiller autant que faire se peut au bon fonctionnement de notre village et ce avec le concours de mes collègues du conseil et du personnel communal. Divers dossiers en cours sont présentés dans le présent "Lien" mais je tiens tout particulièrement à ajouter suite à vos préoccupations que le chantier inhérent à la sécurisation de la traversée du village est de nouveau à l'ordre du jour. La chaussée devant de nouveau être ouverte pour permettre divers raccordements, des équipements structurants ne peuvent être mis en place immédiatement. J'ai cependant d'ores et déjà demandé aux services du Département de nous assister pour mettre en place une limitation de vitesse à 30 km/h assortie de chicanes souples pour la traversée du village. Les évolutions de ce chantier feront l'objet de concertations. Une telle volonté sécuritaire étant basée sur la raison, raison aussi partagée par tous devant prévaloir dans nos habitudes quotidiennes, je me dois d'y veiller et vous fais confiance à cet effet. Bon été à Toutes et Tous, le drapeau à l'effigie du village flottera de nouveau le 14 juillet, symbole de notre cohésion.



Jean Schüler, nouveau maire et ses adjoints, Daniel Girard et Guy Lebert

Agenda

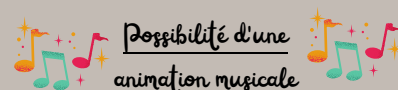


14 JUILLET 11H30

CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE :

RENDEZ-VOUS DEVANT L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

Pot de l'amitié offert par la municipalité puis repas tiré du sac dans la cour de l'école



JUILLET/AOUT

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Un courrier va vous être adressé en vous demandant de relever personnellement votre compteur afin de faciliter les retours et notamment pour les résidents secondaires



Vous avez le droit de savoir

*Posez vos questions
on vous répond !*

Une interrogation, une suggestion ou tout autre problème, contactez-nous par mail, par courrier, en indiquant vos coordonnées et en nous exposant votre question et lors d'un prochain lien d'information le Maire et son équipe s'engagent à vous répondre !



Budget principal



Résultats 2021

Excédent



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021	RESULTAT
443 238,47 €	444 049,50 €	+ 811,03 €

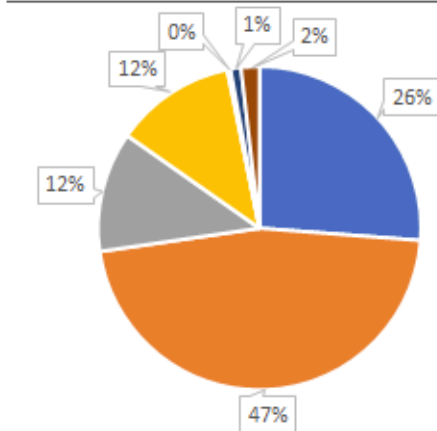
FUNCTIONNEMENT 2022

Montant budget voté

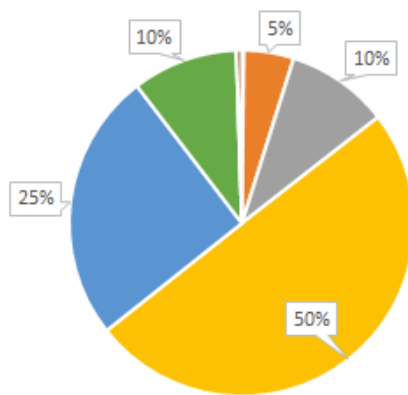
444 425,03



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Amortissements

- Résultat 2021
- Produits services, domaines et ventes diverses
- Dotations et participations état
- Produits exceptionnels

- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Amortissements

Charges à caractère général

- Electricité **116 440,00 €**
- Assurances
- Petit équipement
- Taxe foncière
- Services extérieurs (cantine, service accompagnement des personnes âgées, remboursement frais scolarité)

Charges de personnel

- Personnel extérieur **206 637,74 €**
- Personnel titulaire et non titulaire
- Cotisations
- Medecine du travail

Atténuation de produits

- FNGIR **53 389,00**
- Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales

Autres charges de gestion courante

- Indemnités des élus **53 705,00 €**
- Cotisations
- Service d'incendie et de secours
- Subvention caisse des écoles
- Subventions associations

Une variation fiscale modérée pour 2022

En 2021 le report de l'exercice 2020 était de 28 237 €, celui de 2021 pour l'exercice de 2022 n'est plus que de 811 €.

Cette baisse du résultat significative, les hausses de l'énergie et des dépenses quotidiennes ainsi que l'augmentation du coût des services et la baisse des dotations de l'état ont conduit la municipalité à revoir le budget à la baisse. Une hausse des taux d'imposition a été ainsi nécessaire pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Nouveaux taux d'imposition votés :

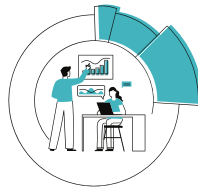
- Foncier bâti : 45,73 %
- Foncier non bâti : 72,36 %



NOUVELLES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour toute demande de subvention, les associations doivent dorénavant présenter un bilan financier de leurs actions ainsi qu'un budget prévisionnel et les projets à subventionner.

Budget principal



Résultats 2021

Excédent



DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT 2021	RECETTES DE D'INVESTISSEMENT 2021	RESULTAT
49 492.41 €	64 938.04 €	+ 15 445.63 €

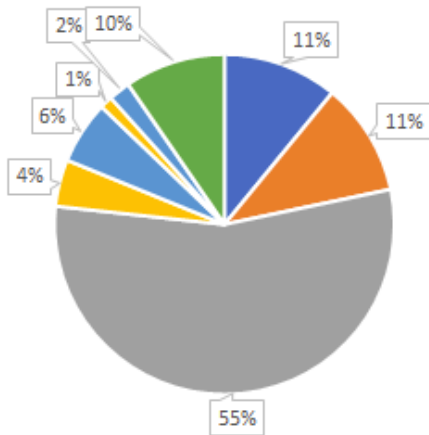
INVESTISSEMENT 2022

Montant budget voté

83 612.90 €



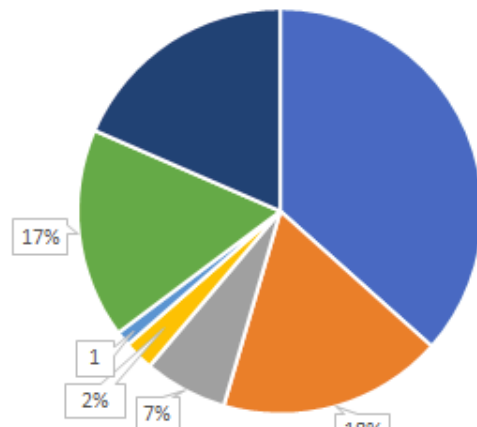
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- BATIMENT MAIRIE
- OPERATION ADRESSAGE
- ACHAT TRACTEUR
- TRAVAUX DIVERS
- REVISION PLU
- REMBOURSEMENT CAUTION LOYERS
- REMBOURSEMENT EMPRUNT
- AMORTISSEMENTS

• BATIMENT MAIRIE	9 140,00 €
• OPERATION ADRESSAGE	9 000,00 €
• ACHAT TRACTEUR	46 000,00 €
• TRAVAUX DIVERS	3 727,00 €
• REVISION PLU	5 000,00 €
• REMBOURSEMENT CAUTION LOYERS	1 000,00 €
• REMBOURSEMENT EMPRUNT	1 725,00 €
• AMORTISSEMENTS	8 020,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- SUBVENTIONS TRACTEUR
- VENTE MATERIELS
- RECUPERATION FCTVA
- TAXE AMENAGEMENT
- CAUTION LOYERS
- AMORTISSEMENTS
- REPORT RESULTAT 2021

• SUBVENTIONS TRACTEUR	30 592,00 €
• VENTE MATERIELS	15 000,00 €
• RECUPERATION FCTVA	5 568,00 €
• TAXE AMENAGEMENT	2 000,00 €
• CAUTION LOYERS	1 000,00 €
• AMORTISSEMENTS	14 007,00 €
• REPORT RESULTAT 2021	15 445,63 €

En 2021, début décembre, lors du premier épisode neigeux, le "vieux" tracteur FIAT qui servait pour le déneigement a "rendu l'âme". Devant l'urgence d'assurer ce service à la population, la municipalité a opté pour l'achat d'un nouveau tracteur en constituant un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ainsi que la vente des 2 tracteurs FIAT et RENAULT ainsi que divers matériels (tonne à lisier, chargeur, etc...) devenus inutilisables pour la commune.



NOUVEAU TRACTEUR



Excédent



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021	RESULTAT
77 520.24 €	109 616.60 €	+ 32 096.36 €

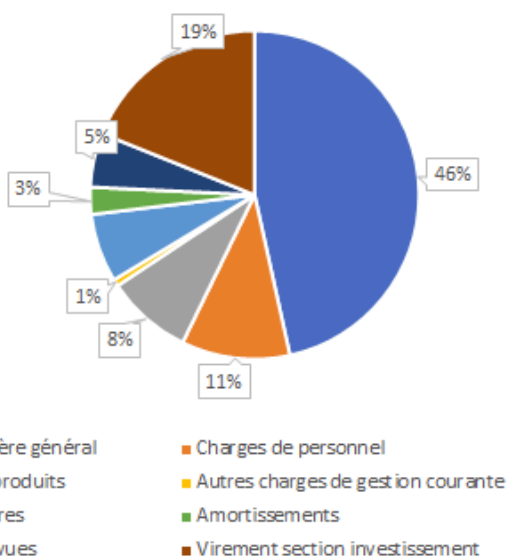
FONCTIONNEMENT 2022

Montant budget voté

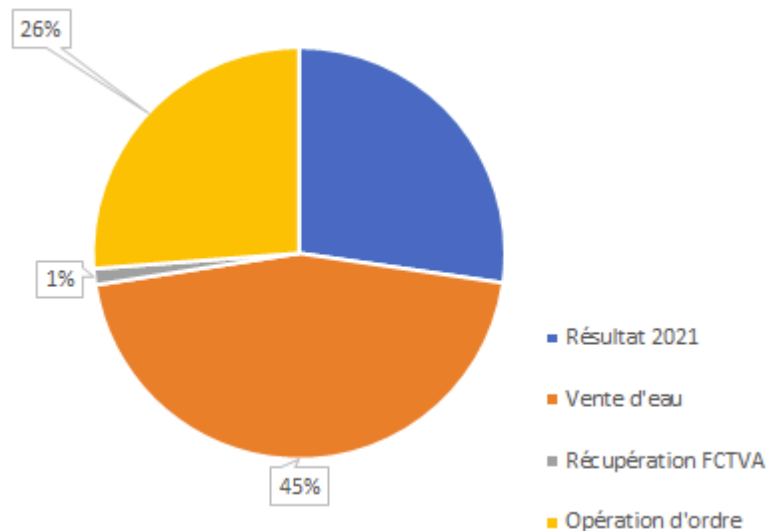
1 17 566.55



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Travaux 2022

Le budget annexe Eau et Assainissement va permettre la poursuite des études concernant la mise en conformité de la source de CHAUVET ainsi que le début de la procédure d'acquisition des terrains. Par ailleurs, avec l'appui de l'Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes, une étude des zones fuyardes du réseau va être menée. A l'issue, des vannes de sectionnement vont être posées ce qui permettra de prioriser les parties des conduites à changer.



Conformément aux articles L.2313 et L.5211-36 du Code général des collectivités territoriales, les pièces de tous les budgets primitifs sont mis à la disposition du public et consultables en Mairie.

Budget Eau et Assainissement



Résultats
2021

Excédent



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021	RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021	RESULTAT
73 185.16 €	173 829.24 €	+ 100 644.08 €

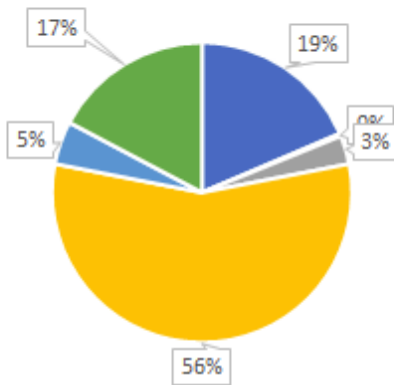
INVESTISSEMENT 2022

Montant budget voté

178 199.68



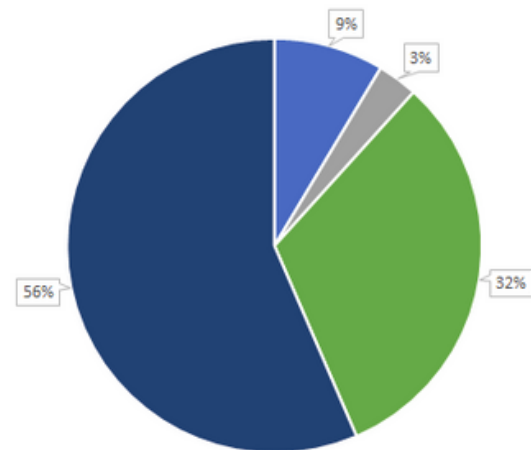
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- TRAVAUX CANALISATIONS ANCIENNES
- POMPAGE SOFREL
- TRAVAUX DIVERS
- TRAVAUX CAPTAGE CHAUVET
- REMBOURSEMENT EMPRUNT
- AMORTISSEMENTS

TRAVAUX CANALISATIONS ANCIENNES	33 115,49 €
POMPAGE SOFREL	490,00 €
TRAVAUX DIVERS	5 500,00 €
TRAVAUX CAPTAGE CHAUVET	100 000,00 €
REMBOURSEMENT EMPRUNT	8 314,00 €
AMORTISSEMENTS	30 780,19 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- SUBVENTION
- RECUPERATION FCTVA
- AMORTISSEMENTS
- REPORT RESULTAT 2021

SUBVENTION	15 260,00 €
RECUPERATION FCTVA	5 600,00 €
AMORTISSEMENTS	56 695,60 €
REPORT RESULTAT 2021	100 644,08 €

Budget de la Caisse des Ecoles

Excédent



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021	RESULTAT
17 350.68 €	18 414.46 €	+1 063.78 €

FONCTIONNEMENT 2022

Montant budget voté

18 350.00



Résultats
2021



INFOS UTILES - PARENTS

Petite enfance - Centres de Loisirs

La mairie a signé des conventions avec les communes de Laragne-Montéglin, Serres et Garde-Colombe pour pouvoir vous faire bénéficier de tarifs préférentiels lors de l'accueil de vos enfants en centres de loisirs :

- **LARAGNE-MONTEGLIN (3-12 ans) :** mercredi et vacances scolaires
- **SERRES /L'île aux Enfants (0-3 ans) et L'île aux Grands (3-6 ans) :** mercredi et vacances scolaires
- **GARDE-COLOMBE (3-12 ans) :** vacances scolaires

Accueil



INFOS UTILES - SENIORS

Service d'Accompagnement des Personnes Agées

Vous avez plus de 70 ans et vous êtes sans véhicule ou en difficulté pour vous déplacer : le Service d'Accompagnement des Personnes Agées est en partenariat avec la Commune d'Orpierre, à votre disposition pour vous rendre à des rendez-vous médicaux non pris en charge par un VSL (podologue, docteur, ophtalmologue...), et autres : le coiffeur, les courses, la banque, la pharmacie...

Pour pouvoir en bénéficier, prenez contact avec la mairie au 04 92 66 22 01

Portage de repas à domicile

La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch propose depuis 10 ans un service de portage de repas.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes âgées de + de 65 ans,
- les personnes handicapées, les bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- les personnes qui, suite à une hospitalisation, nécessitent un soutien à domicile (sans condition d'âge, mais sur présentation d'un certificat médical)

Pour en bénéficier :

Téléphoner 3 jours avant la date de livraison souhaitée :

au service à la population : 04.92.67.19.44

– aux deux agents du service de portage de repas :

– 06.48.15.62.52 (Rosanais et Orpierrois)



Cérémonie du 8 mai

L'appel des morts a été proclamé d'une manière active par la foule des participants. La gerbe du souvenir a été déposée par Daniel Brand et Denis Villard, fils de déportés. A cet effet, le Maire proposera d'apposer une plaque lors de la journée des déportés en mai 2023, pour rappeler ceux de Trescléoux : Louis Miguet, Henri Brand et Charly Villard.



Soirée Ukraine

En solidarité avec le peuple Ukrainien, les associations du village ont organisé courant mars une "soirée soupes". Ce fût une soirée très conviviale. Les Associations tiennent à remercier les bénévoles qui ont préparé les soupes, dont le Restaurant "Le Casou".

Merci également à tous ceux qui se sont déplacés pour la soirée ainsi qu'à ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont tout de même fait un don.

Les Associations ont le plaisir d'annoncer que les fonds récoltés étaient de l'ordre de 936 Euros.

L'intégralité de cette somme est reversée au fonds dédié par la Croix-Rouge Française.

Etat civil

Naissance

- 26 janvier 2022 : Elio fils de Samuel DUPRAT et Angelika KERN

Mariage

- 21 juin 2022 Colette BARBAN et Hubert POCHET

Décès

- Le 11 janvier 2022 : Odette KRATZ
- Le 19 février 2022 : Raphaël VICARI
- Le 15 avril 2022 : Claude BOIVIN
- Le 11 juin 2022 : Raymond COUTTON

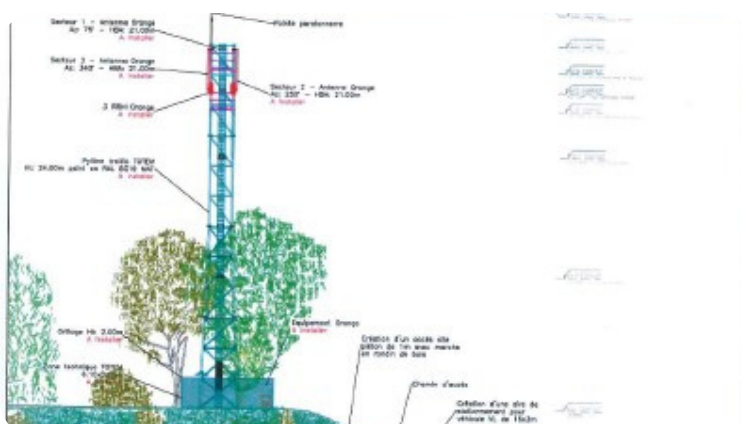


• EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une réunion publique d'information a eu lieu le 20 mai en mairie en présence de Madame Audrey MATT (Chargée de mission "innovation et transition énergétique") et Monsieur Jean-Marc DUPRAT (Maire de Laragne-Montéglin).

Cette réunion a permis de préciser les avantages et les inconvénients d'une extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

Suite à cet échange, le conseil municipal a décidé lors de sa dernière réunion d'éteindre le centre du village de minuit à 5 heures.



• TELEPHONIE ANTENNE 4 G

L'arrêté ministériel du 9 avril 2021 définit la deuxième liste de zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles, dont la commune de TRESCLEUX fait partie.

Ce programme gouvernemental est dénommé New Deal Mobile. C'est l'opérateur Orange qui est en charge du projet.

Le pylône sera situé sur la parcelle privée G001 à droite du pont des Gravières (partant du village). Le pylône fera 24 mètres de haut, il sera peint en marron mat. Ce nouveau dispositif supportera les antennes des 4 opérateurs (Bouygues, Free, Orange, SFR).

Les travaux débuteront en septembre 2022 pour une mise en service prévue en mars 2023.



• ADRESSAGE

Dans un souci d'améliorer les services rendus aux citoyens, début 2021, la municipalité a souhaité engager une action de dénomination des voies et de numérotation des locaux. Pour cette opération, la commune a signé une convention avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch. Cette opération a consisté à revoir et compléter la dénomination des voies, puis attribuer des numéros à chacun des locaux présents sur notre commune. Cette action contribue ainsi, grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, à améliorer :

- la sécurité,
- l'intervention des services d'urgence, de Police, de Gendarmerie
- une meilleure efficacité des services de livraisons
- l'arrivée de la fibre et réseaux

Un courrier d'information a été adressé à tous les résidents de la commune et des aides aux démarches administratives ont eu lieu en mairie avec les services de "Maison France Services".

Un dossier de demande de subvention a été constitué afin d'obtenir une aide concernant l'achat des plaques comportant les numéros. Dès attribution, la commune commandera l'ensemble des plaques numérotées et vous informera des modalités de distribution et de mise en place.



• COMPOSTEUR

En partenariat avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, la municipalité a mis en place un composteur collectif au centre du village près de l'Établissement le CASOU, en dessous des containers à déchets et recyclage. Cette solution de tri des déchets ménagers organiques évite la saturation des décharges et représentent 40 % des déchets. Le compostage permet de se servir du cycle biologique des déchets biodégradables et de "fabriquer un terreau maison". En utilisant un compost de bonne qualité, cela améliore la structure des sols, procure de meilleures défenses aux plantes et booste la fertilité de la terre.

On peut considérer ce compost comme un engrais naturel qui permet de réduire l'utilisation de fertilisants chimiques.

Trois bacs ont été installés permettant le cycle de décomposition.

Les gérantes de l'établissement "Le Casou" sont les référentes de ce projet et tiennent à disposition de la population des bacs individuels de récupération. L'école participe également à l'alimentation de ces containers avec les déchets produits par la cantine

PRÉVISIONS DES ANIMATIONS "FESTIV'ETE 2022"

FONTAINES EN FÊTE !

18 H

UN SAMEDI, UNE FONTAINE !

Chaque samedi, venez partager un moment convivial et chaleureux, animé autour du pot de bienvenue.

- 16/07 fontaine Picard
- 23/07 fontaine Le Seigne
- 30/07 fontaine du Coin de Ville
- 06/08 fontaine Gontard
- 13/08 fontaine de La Place
- 20/08 fontaine du Barda
- 27/08 fontaine Bouriane

A l'initiative des amis de Trescléoux avec la participation des quartiers et des Arts au Si

14/07

11 H 30

FÊTE NATIONALE !

Au pied de l'arbre de la Liberté, discours par M. le Maire, suivi d'un pot de l'amitié offert par la mairie sous le préau de la cour de l'école .
Pique-nique tiré du sac...

N'oubliez pas de vous vêtir de bleu, blanc, rouge !

26/07

21 H 30

CINEMA EN PLEIN AIR

avec le cinéma-théâtre Le Phenix à l'initiative de Culture et Loisirs.

18/08

19 H

JAZZ DANS LA RUE

dans la cour de l'école.

En cas de mauvais temps : replis dans la salle des fêtes !
Organisé par les Arts au Soleil

Sans oublier les animations au resto le CASOU !!

DATES A VENIR !

13/08

CONFÉRENCE

"ARCHITECTURE DES ÉDIFICES AU XVII° S."

de David Faure-Vincent

SOIRÉES THÉÂTRALES

A la petite église à 18 h

organisé par les Arts au soleil avec les Amis de Trescléoux

